

«Une femme et cinq nouveau-nés perdent la vie toutes les trois heures au Sénégal, précisément au niveau du monde rural». Telle est la triste réalité du Sénégal à l'instar d'autres Etats africains.

C'est conscient de l'ampleur du problème et dans le souci d'y remédier que le ministère de la Santé et de l'Action sociale, en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), a lancé hier, un projet intitulé «Renforcement du système de santé maternelle et infantile dans les régions de Tambacounda et de Kédougou». Ce projet est destiné aux techniciens de la santé qui évoluent dans ces zones. Ces derniers seront outillés afin d'obtenir des acquis significatifs en ce qui concerne l'intégration des concepts des «soins humains» et le «Continuum de soins».

Selon le représentant résidant la Jica, Okubo Hisatoshi, le projet mise sur un modèle sénégalais de soins humanisés pour la mère et le nouveau-né pendant l'accouchement. Ce, avec l'élaboration d'un manuel de mise en oeuvre du modèle, l'élaboration d'outils de communication et d'un plan de formation sur les soins humanisés pour les prestataires. Pour le secrétaire général du ministère de la Santé, Moussa Mbaye, cette initiative est intégrée dans le plan stratégique de la santé reproductive. Ainsi que le document de politiques sanitaires en vue de partager l'expérience avec les autres structures sanitaires.

Le secrétaire général prévient que «dans le monde, chaque année, quelque 500 000 femmes meurent de complications à la suite d'une grossesse ou d'un accouchement. Plus de 99 % de tous ces décès de femmes, suite à des complications au cours de leur grossesse ou de l'accouchement, surviennent dans les pays en développement. 84 % de ces décès se concentrent en Afrique.» D'où, dit-il, «l'importance de mettre sur pied des stratégies de riposte pour permettre au Sénégal de réduire considérablement la mortalité maternelle».

Ainsi, Moussa Mbaye estime que la mise en oeuvre du projet permettra à l'Etat de doter ces techniciens de santé de plus de moyens pour faire face au phénomène de la mortalité maternelle. «Nous avons besoin de renforcer la capacité de notre ressource humaine pour améliorer la prise en charge de la santé reproductive, et surtout de sauver la vie des enfants en situation sanitaire délicate», déclare-t-il.

Par Paule Kadja Traore